SOMMAIRE DE RECHERCHE

Mise en œuvre des programmes en prévention du crime

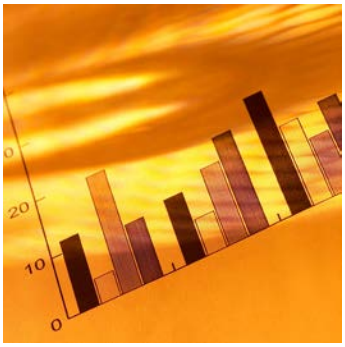

2015–S002

www.securitepublique.gc.ca

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE** ET **RÉSILIENT**

Une mise en œuvre de haute qualité est un facteur important dans l'obtention de résultats pour les programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes

QUESTION

Quel est l'état des connaissances sur la mise en œuvre des programmes éprouvés en prévention du crime?

Des études d'évaluation d'impacts ont démontré que certains programmes, malgré leur niveau d'efficacité, n'avaient pas réussi à atteindre les résultats escomptés. Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du programme sont souvent à la source de ces résultats mitigés. Voici des exemples de situations concrètes et fréquentes qui affectent l'atteinte des résultats d'un programme : lacunes au niveau de la fidélité; difficultés à recruter des participants dans le groupe cible et à maintenir leur participation; changement et manque d'intervenants qualifiés pour livrer le programme; manque d'assistance technique et de formation.

Plusieurs facteurs viennent affecter la mise en œuvre d'un programme et, par extension, l'atteinte des résultats : des facteurs externes (par ex. les contextes socio-économique et politique, l'engagement des partenaires, les disponibilités des ressources), des facteurs internes (par ex. au niveau du style de gestion de l'organisation, le personnel, les valeurs organisationnelles) et des facteurs liés au programme lui-même (par ex. complexité d'exécution, exigences académiques, assistance technique et formation). À cause de la variété et la multiplicité de ces facteurs, la sélection et la mise en œuvre des programmes éprouvés méritent une attention particulière.

La mise en œuvre des programmes et l'atteinte des résultats ne doivent pas être considérées comme deux processus séparés mais plutôt comme des mécanismes formant une paire. Par exemple, un programme prometteur mis en œuvre dans des conditions favorables en ayant recours à des stratégies efficaces de mise en œuvre a plus de probabilités d'atteindre des résultats statistiques positifs significatifs qu'un programme modèle dont la mise en œuvre est confrontée à plusieurs difficultés.

MÉTHODE

Ce rapport présente une recension de la littérature sur la mise en œuvre des programmes et propose aux acteurs locaux des outils d'aide à la planification et des stratégies efficaces de mise en œuvre des programmes en prévention du crime.

CONSTAT

La mise en œuvre des programmes est un processus qui s'échelonne sur une période de deux à quatre ans et qui se compose de quatre étapes : 1- exploration et adoption; 2- préparation et installation; 3- mise en œuvre initiale; 4- mise en œuvre complète. Chacune de ces étapes s'accompagne d'activités clés et les outils présentés dans le Guide sur la mise en œuvre permettent aux acteurs locaux d'autoévaluer leur situation vis-à-vis les activités à entreprendre. Ces étapes de la mise en œuvre ne se déroulent pas de façon linéaire et des mouvements de va-et-vient sont parfois nécessaires lorsque des difficultés surviennent. Par exemple, des difficultés de rétention (du personnel et/ou des participants) empêchent d'atteindre l'étape de la mise en œuvre complète et exigent de retourner à une étape antérieure.
Des stratégies efficaces peuvent être utilisées afin de

faciliter le processus de mise en œuvre. Par exemple, s'assurer de la présence des composantes clés de la mise en œuvre. Celles-ci influencent positivement la mise en œuvre et font référence aux capacités, à l'infrastructure et au fonctionnement de l'organisation. Jusqu'à présent, les recherches identifient huit composantes clés : 1- sélection du personnel; 2- formation; 3- coaching; 4- évaluation de la performance et fidélité; 5- arrimage avec d'autres réseaux et partenariats; 6- engagement de la gestion; 7- utilisation d'un système de gestion de l'information en support aux décisions et 8- leadership. Ces composantes clés forment un modèle intégré et selon les conditions, une composante peut nécessiter que l'on y porte plus ou moins d'attention.

Les recherches font également ressortir qu'une autre stratégie efficace consiste à se doter d'une équipe de mise en œuvre. Le rôle de ces équipes est de se concentrer uniquement sur l'ensemble des activités clés de mise en œuvre et assurer leurs suivis. Enfin, établir des plans de mise en œuvre structurés représente une autre stratégie efficace permettant d'identifier certaines difficultés potentielles et trouver en amont des solutions.

IMPLICATIONS

1. La science de la mise en œuvre occupe une place importante et une attention particulière doit être accordée tant à la sélection d'un programme efficace qu'à la nécessité de recourir à des stratégies efficaces de mise en œuvre.

2. Plus un programme est mis en œuvre avec fidélité, plus les probabilités d'obtenir les résultats attendus du programme augmentent et la recherche démontre que des défis découlant de l'adaptation des composantes clés du programme original (par ex., modifier le dosage et la durée du programme, le non-respect des caractéristiques de la clientèle cible, le non-respect des exigences académiques des intervenants). Certaines adaptations sont acceptables tant et aussi longtemps que celles-ci n'affectent pas les composantes clés du programme et ne compromettent l'atteinte des résultats (par ex. adaptation culturelle, modifier les illustrations et la terminologie d'un programme). Les adaptations dites risquées doivent se réaliser de concert avec les développeurs du programme afin d'éviter les échecs et les dérives du programme.
3. Des études sur la mise en œuvre des programmes en prévention du crime sont nécessaires. Puisque plusieurs de ces programmes s'adressent à des clientèles spécifiques, par exemple judiciarisées, ils doivent être mis en œuvre dans un contexte et selon des conditions particulières. Mieux comprendre ces conditions permettrait de recourir à des stratégies de mise en œuvre appropriées aux programmes de prévention du crime.

SOURCE

Savignac J. et Dunbar L. (2014). *Guide sur la mise en œuvre des programmes fondés sur des données probantes : qu'en savons-nous jusqu'à maintenant?* Rapport de recherche, Sécurité publique Canada, Ottawa (Ontario).

Pour plus d'informations sur les projets de recherches du secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche, ou pour ajouter votre nom sur la liste de distribution, communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@ps-sp.gc.ca

Les *Sommaires de recherche* sont produits par le secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Le sommaire reflète les interprétations des auteurs des conclusions du rapport et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère Sécurité publique Canada.

ISSN: 1916-4009

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013
Ce matériel peut être librement reproduit à des fins non commerciales à condition que la source soit mentionnée.